

Entre francité et germanité

LE Namurois a vécu en son histoire la situation paradoxale d'être culturellement proche de la France et de la romanité, tout en dépendant le plus souvent politiquement du domaine germanique. Cela ne lui est pas propre, même si aucune des principautés «belges» voisines n'a connu exactement la même histoire. Comment cette situation est-elle survenue et a-t-elle évolué, comment a-t-elle été vécue, c'est ce que je tenterai de raconter en quelques mots...

La frontière de la romanité

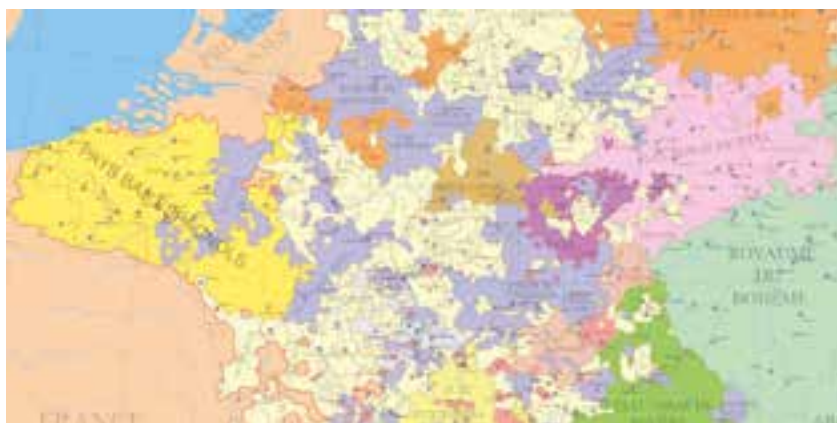
Namur a sans doute été fondée sous le gouvernement de Drusus, fils adoptif d'Auguste, quelques années avant notre ère. On n'y trouve en effet avant cela aucune trace d'habitat permanent. La région a connu une latinisation rapide et une longue *pax romana* (paix romaine) jusque vers 270, moment des premières invasions et destructions franques. Des incursions plus importantes, vers 355, marquent la première ligne de partage entre romanité et germanité : les Francs sont en effet autorisés à s'établir au nord de la grande chaussée Bavai - Cologne. Ils en profitent, tandis qu'au sud de cette ligne, seules des communautés (les «Lètes») s'ins-

tallent : la frontière linguistique qui divisera la Belgique naît ainsi et restera pratiquement inchangée. Quand les peuples francs déferlent sur la Gaule fin 406, ils sont trop dispersés pour en modifier la langue, d'autant que ces nouveaux maîtres tablent sur la continuité.

De partage en partage

La mort de Clovis, en 511, amène entre ses fils un premier partage fondateur : Austrasie à l'est, Neustrie à l'ouest, séparées par la grande forêt charbonnière. La vallée de la Meuse est du côté de l'Austrasie qui prend le dessus sur sa rivale au VII^e siècle, grâce à la famille des Carolingiens : après Pépin le Bref, roi des Francs, vient Charlemagne. À la disparition

du grand empereur en 814, la situation est chaotique. Le traité de Verdun (843) divise l'empire entre ses trois petits-fils. Lothaire I^{er} reçoit la partie centrale, qui inclut le pays mosan, mais elle est à son tour divisée en trois, puis disputée par ses grands voisins Charles le Chauve et Louis le Germanique. En 870, le traité de Meerssen fixe la frontière sur la Meuse, l'Ourthe et la Moselle, mais Charles est déposé et, à la faveur des révoltes et alliances qui s'ensuivent, Otton I^{er} étend bientôt son domaine jusqu'à l'Escaut : alors que la Flandre est «française», le pays de Namur sera dès ce moment ancré au domaine germanique. Le couronnement d'Otton comme empereur, le 2 février 962, est retenu par les historiens comme la date de fondation du Saint-Empire romain germanique, qui se réclame à la fois de Charlemagne et du prestige et de l'Antiquité romaine. C'est sous Frédéric Bar-



Un aperçu du Saint-Empire en 1648.

*Guy de Flandre et de Namur
fait hommage
au roi de France.*



berousse (XII^e siècle) qu'apparaîtra l'adjectif de « saint » et au XV^e siècle celui de « germanique ». Il ne s'agit pas là d'un état-nation ni d'un pays, mais d'un regroupement politique au statut et aux institutions complexes. Regroupant jusqu'à 1800 territoires, il perdurera plus de huit siècles, affaibli cependant par les dissensions religieuses et les troubles, ce qui fera dire à Voltaire qu'il n'est ni saint, ni romain, ni germanique. Le comté de Namur en fera partie, même si les ducs de Bourgogne, vassaux de l'empereur pour les terres d'Empire, ont contesté cette dépendance.

Une vassalité agitée

Le pouvoir impérial, d'abord bien affirmé grâce notamment à l'Église, voit émerger chez nous les états féodaux, qui deviennent héréditaires vers l'an 1000. Bien assis, recomposés au gré des mariages avec des princes souvent français, ils se détachent progressivement de l'Empire, mais en fait et non en droit, ce qui amène des situations paradoxales : à la bataille de Bouvines en 1214, le comte de Namur Philippe de Courtenay, vassal de l'empereur germanique Otton IV, combat contre son père, qui est dans l'armée de son petit-cousin le roi Philippe Auguste ! Tandis que le royaume

de France se construit, grâce à des rois comme Louis IX et Philippe le Bel, l'Allemagne est affaiblie par les querelles. On y élit des empereurs rivaux, dont les faveurs vont au plus offrant. Dans ce contexte, les comtes de Namur sont *de facto* vassaux du roi de France, qui tire les ficelles. Quand Baudouin de Courtenay, empereur ruiné de Constantinople et comte de Namur, emprunte 50.000 livres au roi de France, il doit donner Namur en gage, et une garnison française l'occupe. En 1261, il vend finalement le comté à Guy de Dampierre, autre cousin du roi de France. Quand se négocie le mariage du fils de celui-ci, Jean de Namur, avec Blanche de France, demi-sœur de Philippe le Bel, deux envoyés du roi viennent estimer le comté. L'orgueilleux Guy, qui est aussi comte de Flandre, se rebelle contre son roi et s'allie aux Anglais, poussé par son peuple : ce sont les matines brugeoises et la bataille des Éperons d'or de 1302, événement fondateur du nationalisme flamand. Guy de Namur, fils de Guy I^{er}, est le chef de l'insurrection, et on connaît le mythe entretenu par Henri Conscience de l'armée namuroise participant à la victoire contre la chevalerie française. Quoi

qu'il en soit, les comtes de Namur suivants, Jean I^{er} et Guillaume I^{er} « le riche » sont plus pragmatiques et renouent avec les rois de France...

La France, ennemie de toujours

Vient la période bourguignonne, construction politique puissante entre France et Germanie, union de principautés par un lien personnel à leur prince, proche parent des capétiens français mais hostiles à ceux-ci. Namur est le premier territoire des Pays-Bas acquis par Philippe le Bon, rival mortel du roi de France. Il accueille le futur Louis XI, en conflit avec son père Charles VII, et en 1461, le jeune prince passe même sa nuit de noces à Namur. Devenu roi, il sera littéralement kidnappé par le duc, qui le forcera à assister à la punition de Liège, son alliée ; sur la route, il passera de nouveau trois jours à Namur, abreuvé de vins de Beaune.



*Portrait de Marie-Thérèse
par Jean-Étienne Liotard.*

les Hollandais. À la paix de Nimègue, en 1678, il abandonne Charleroi, mais la France s'accroît de Valenciennes, Cambrai, Dinant et la citadelle de Charlemont. Le Roi Soleil a une interprétation « créative » du traité et annexe tout le sud du Namurois, jusqu'à Lustin et Profondeville. Les guerres suivantes amènent les grands sièges de Namur, dont les défenses ont été renforcées contre l'éternel ennemi venant du sud. Louis XIV et Vauban prennent la ville au fameux siège de 1692 et en sont délogés trois ans plus tard.

À la mort de Charles le Téméraire, nouveau fait capital : Marie de Bourgogne refuse le mariage avec le dauphin de France, voulu par Louis XI pour choisir l'époux conseillé par son père, Maximilien d'Autriche. Namur rentre ainsi dans le giron germanique, en fait et non plus seulement en droit et la France sera définitivement l'ennemi. L'empereur Charles Quint, qui prête en personne le serment de comte de Namur en novembre 1515, sera en guerre avec François 1^{er}, et Mariembourg (du nom de sa sœur la gouvernante Marie de Hongrie) sera construite pour lui faire face. Le roi Henri II passe à l'attaque en 1554 et ravage toute la vallée de la Meuse en amont de Namur. Les places fortes de Charlemont (Givet) et Philippeville sont créées face à la France après cette cruelle invasion.

À la mort de Charles Quint, Namur et les Pays-Bas passent aux Habsbourg d'Espagne. Philippe II mène contre la France de nouvelles campagnes plutôt victorieuses, mais se heurte à partir de 1566 à la rébellion de ses propres provinces; quinze ans plus tard, il doit reconnaître la sécession des Provinces Unies. Le règne de sa fille l'archiduchesse Isabelle et de son mari Albert n'est qu'un bref intermède de paix. Le Namurois est bientôt accablé par le passage des troupes et surtout terriblement meurtri par les Lorrains du duc Charles IV, allié indécis de l'Espagne chassé de ses états par Richelieu.

Le jeune Louis XIV, à son tour, n'hésite pas à faire du Namurois le terrain de ses ambitions dans la guerre de Hollande, imité par les Allemands et

Autrichiens, de loin...

La mort de Charles II d'Espagne en 1700 amène le retour surprise des Français, qui veulent faire valoir son testament en faveur de Philippe d'Anjou, petit-fils de Louis XIV. Le sort de la province reste un temps incertain. Elle connaît d'abord le régime anjouin, avec le siège manqué des Hollandais en 1704, avant de devenir un éphémère état indépendant, avec toujours cette ambiguïté : protectorat français mais prince allemand, le flamboyant Maximilien Emmanuel de Bavière. Avec le marchandage du traité d'Utrecht en 1713, les Pays-Bas passent aux Habsbourg d'Autriche, descendants du frère de Charles Quint. Le

«petit XVIII^e siècle» est dans l'ensemble un temps de paix et de prospérité, entrecoupé cependant d'un nouvel épisode violent dû aux Français 1746, la prise et l'occupation de Namur lors de la guerre de Succession d'Autriche. L'administration française, qui vaut à la ville le beau plan de Larcher d'Aubancourt conservé à Lille, prend fin au traité d'Aix-la-Chapelle. Marie-Thérèse, qui a fait élire son époux au trône impérial, est comtesse de Namur et impératrice consort. L'appartenance à l'empire des Habsbourg est dans l'ensemble harmonieuse, et si Namur se retrouve au cœur de la révolution brabançonne, il ne s'agit là en rien d'une révolte nationale, mais d'une opposition conservatrice aux réformes de Joseph II, frère de Marie-Antoinette, souverain aux idées trop modernes pour des citoyens viscéralement attachés à leurs privilèges et leurs traditions.

«Tout homme a deux patries, la sienne et puis la France» : le mot de Benjamin Franklin semble assez juste pour les Namurois, qui tournent les yeux vers deux capitales, Vienne et Paris. Quelques-uns font même dans l'une ou l'autre d'assez bonnes fortunes. La vie culturelle est cependant bien plus française que germanique. Les amateurs de théâtre vont voir Lesage et Regnard, plus tard Voltaire, Diderot ou Beaumarchais, souvent joués par des troupes françaises de passage à Namur, non sans mal parfois, car la ville est puritaine et la censure attentive, sans compter que dans les périodes de tension, les Français sont traitables comme ennemis et parfois expulsés.

Quant aux soldats wallons, ils sont réputés et on en trouve dans toutes les armées. En Espagne, le régiment d'infanterie wallonne fondé en 1537 par Charles Quint subsistera jusqu'en 1822, livrant la bataille héroïque de Burgos en 1808 contre l'armée de

Napoléon. Les Provinces-Unies recrutent, notamment à Namur, l'armée des «nouveaux Gueux», tandis que la France emploie surtout des régiments liégeois. Mais les régiments wallons sont surtout fameux dans l'armée autrichienne. Au XVIII^e siècle, ils sont au nombre de cinq, et portent le nom de leur propriétaire, Clerfayt, prince de Ligne, Murray, Vierzet, Beaulieu ou Baillet, des noms bien de chez nous...

*Soldat wallon
au XVI^e siècle.*



Français, pendant vingt ans

On en arrive au seul épisode véritablement français, en fait comme en droit, de l'histoire namuroise. Il se borne à une vingtaine d'années, de 1794 à 1814. On ne peut pas dire que la Révolution réconcilie les Namurois avec la France : après deux nouveaux sièges, le pays est mis en coupe réglée et les abbayes ruinées. Quand le pays est annexé à la République, le 1^{er} octobre 1795, les Namurois, qui en ont vu d'autres dans leur histoire, se résignent et naviguent entre opportunisme et contrariété. D'un côté, des perspectives de carrière pour certains, ou d'enrichissement par la vente des biens nationaux. De l'autre, des contributions forcées de plus en plus lourdes, les atteintes à la religion et la conscription, mal supportée, quoiqu'elle ne touche que 3,8 % de la population. La période française laisse plus d'immatériel que de concret, la réforme de la justice et du droit ainsi qu'une économie portée par le blocus continental, mais pas une route ou un bâtiment



*Le général
Lion*

qui en perpétue le souvenir. Lépopée napoléonienne marquera cependant longtemps les esprits, surtout pour les vétérans décorés de la médaille de Sainte-Hélène. Parmi les 1500 généraux d'Empire, un seul Namurois, Jean Dieudonné Lion, simple soldat originaire de Morialmé et qui devait devenir lieutenant-général sous la Restauration.

En 1806, date symbolique au regard du passé, le Saint-Empire est dissout par François II, dans l'indifférence ou l'étonnement, au profit de la Confédération du Rhin voulue par Napoléon. Quand l'Empire français s'écroule à son tour, Namur renoue malgré elle avec les Germains. Blücher s'installe au palais provincial, et la cohabitation avec les Prussiens est plutôt difficile. Au lendemain de Waterloo, quand l'armée de Grouchy fait retraite en traversant la ville, les Namurois sont prudents et se montrent secourables aux deux belligérants, s'attirant des remerciements de part et d'autre.

Une neutralité difficile

Suit un siècle de neutralité et, si une armée française entre à Namur le 10 août 1831, c'est pour protéger la nouvelle Belgique d'une attaque hollandaise. Au XIX^e siècle, les menaces sont plutôt françaises. Napoléon III a des visées annexionnistes et, aux dires du chansonnier namurois Colson, avalerait volontiers la Belgique, «et sans sauce dessus». La guerre franco-prussienne coupe court à ces velléités. La bataille de Sedan (1^{er} et 2 septembre 1870) amène de nombreux blessés à Namur, comme d'ailleurs Raymond Poincaré et le prince Eugène Bonaparte, fils de l'empereur. La ville se mue en hôpital et apporte son aide aux deux camps, même si la propagande prussienne fait état d'une hostilité aux siens.

Dès lors, l'influence politique de la France est plus faible que jamais, même si la proximité culturelle reste considérable. Un sentiment national belge s'affirme, dans un contexte de prospérité économique inégalé. La neutralité belge reste une seconde nature, même si les milieux bourgeois sont plutôt germanophiles. Quand les forts de Brialmont sont construits en 1887, Liège fait face à l'Allemagne et Namur à la France. Il faut le traumatisme de 1914 pour ramener les Namurois aux réalités. La 5^e armée française arrive dans le Namurois le 22 août, aux accents de Sambre et Meuse. Elle est défaite devant Namur, dans la Basse-Sambre et à Dinant, où un certain lieutenant de Gaulle est blessé. La fraternité d'armes face au «boche» change en profondeur le sentiment vis-à-vis de la France. Namur et Dinant reçoivent d'ailleurs la croix de guerre française le 29 mai 1927. Écoutons François Bovesse, qui plaide pour que le nouveau



*Tombs belges
et françaises mêlées
au cimetière de Namur
en 1914-1915.*

Et aujourd'hui ?

pont sur la Meuse, à Namur, soit baptisé « pont de France » : « Quel nom plus joli que le nom de France, en cet endroit où la Sambre et la Meuse mêlent leurs eaux ? Elles viennent du pays aimé, ces rivières, elles sont entre elles et nous un trait d'union; elles ont porté au cours des siècles, de là-bas à chez nous, les barques, les hommes et les idées. Elles sont les deux cordons verts qui nouent nos destinées et auxquelles sont pendus les rubans couleur de sang et d'espérance de nos croix de guerre ». Il est entendu, mais six ans plus tard, le 1^{er} septembre 1939, toujours au nom d'une illusoire neutralité, l'armée belge est à nouveau également répartie contre la France et l'Allemagne. En 1940, c'est la 1^{ère} armée française qui livre bataille à Gembloux; près de 1000 hommes sont tués, principalement des volontaires marocains.

S'en souvient-on ? Dès après la guerre, en octobre 1945, le « Congrès national wallon » - le futur bourgmestre de Namur Fernand Pieltain en est vice-président - vote sur l'avenir de la région : 486 votants sur 1048 se prononcent pour le rattachement à la France; c'est le vote le plus important, mais il n'obtient pas la majorité absolue, et le congrès se rallie finalement au fédéralisme. On est toujours là, dans un rapport de grande intimité, mais toujours un peu ambigu avec la France. Le voisinage est devenu pacifique avec le monde germanique, mais Namur n'a plus vraiment de lien avec lui : qui sait que le 3 octobre c'est la fête nationale allemande ? Depuis 1955, la ville fête par contre le 14 juillet, elle le fête même le 13, mais il est vrai qu'elle compte environ 1800 citoyens français. L'intégration de la Wallonie au monde culturel fran-

çais est profonde. À Namur autant qu'ailleurs, plus parfois, ainsi par la grammaire au cinéma. Des deux grands grammairiens « français », le premier, Maurice Grevisse, enseignait à Namur et le second, Joseph Hanse, est né à Floreffe. Et que dire des trois « success stories » namuroises du cinéma français, Benoît Poelvoorde, Cécile de France et Olivier Gourmet ? La première identité du Namurois reste cependant la belgitude, et ce malgré la radicalisation du mouvement national flamand. Les partisans d'un « retour » - quel retour ? - à la France restent marginaux. Aux élections de mai 2014, dans la circonscription de Namur, le rassemblement Wallonie France n'a obtenu que 0,7 % des voix...

■ Marc Ronvaux